

Collège André RAIMBOURG



Rue de Bad Nenndorf
76560 - DOUDEVILLE

☎ 02.35.96.53.14

📧 0762123v@ac-rouen.fr

🌐 Site : andreraimbourg.arsene76.fr

Projet d'établissement 2019 - 2022

AXE 1 : OFFRIR A CHAQUE ELEVE LES CONDITIONS DE SA REUSSITE

Objectifs	Leviers	Actions	Indicateurs	Lien avec le Projet académique normand
Objectif 1 : Elever le niveau de connaissances, de compétences et de culture de tous les élèves	Prendre en compte les élèves à besoin particuliers pour une école pleinement inclusive.	- Se former pour répondre aux élèves à besoins particuliers (formation DYS, groupes de travail du CEC,...). - Travailler avec l'appui des professionnels de santé et des centres de ressources (CMPP, CRA, Centre de Ressources Normandie Lorraine,...). - Participer à la journée nationale du handicap.	- Nombre de professeurs formés aux élèves à besoins particuliers. - Nombre d'élèves validant le cycle 3 et le cycle 4. - Nombre d'élèves inscrits dans le dispositif « devoirs faits ».	Axe 1 : <i>Plus d'équité pour plus de réussite.</i> Objectif 1 : - Garantir les apprentissages fondamentaux. Objectif 2 : - Réduire les écarts de réussite liés aux inégalités sociales et territoriales.
	Mettre l'élève en situation de réussite.	- Proposer plusieurs niveaux de difficultés pour une même activité (stage sur site : pistes,...). - Proposer des évaluations différenciées. - Exploiter les ressources du dispositif Ulis en lien avec le coordonnateur.	- Nombre d'enseignants impliqués dans le dispositif « devoirs faits ».	
	Encourager et développer la participation au dispositif « devoirs faits ».	- Présenter le dispositif aux familles. - Ajuster les listes après les conseils de classe. - Articuler le travail des intervenants « devoirs faits » avec le travail de l'enseignant dans la classe.		
Objectif 2 : Garantir la fluidité des parcours	Prendre appui sur les évaluations nationales pour faire progresser les élèves.	- Exploiter les résultats des évaluations nationales en AP (groupes, co-animation,...).		
	Accentuer le partenariat avec le 1 ^{er} degré et le lycée.	- Favoriser les échanges entre enseignants lors des transitions (écoles, collège, lycée) en s'appuyant sur les corps d'inspection. - Relancer la liaison 3^e/2nde - Construire des progressions communes avec le 1^{er} degré. - Construire des projets interdégrés (journées sportives, chorale,...).	- Nombre d'élèves ayant validé le cycle 3 - Nombre de projets interdégrés.	
		- Participer à des concours académiques, nationaux... - Développer des projets dans le cadre du CVC (collecte, accueil 6^e).		
Objectif 3 : Développer les compétences du XXI^e siècle.	Développer l'utilisation des outils numériques au service de la pédagogie.	- Optimiser l'utilisation de l'espace numérique de travail. - Utiliser de nouveaux outils (Folios, Pix,...). - Développer l'utilisation du matériel TICE pour palier les difficultés.	- Nombre de connections à l'ENT. - Nombre d'enseignants utilisant du matériel TICE (règle scan, logiciels). - Nombre d'actions à destination des élèves.	
	Former à l'esprit critique et éduquer aux médias.	- Participer à la semaine de la presse. - Créer un journal. - Sensibiliser les jeunes à l'usage du numérique (EMI-EMC). - Organiser des débats pour développer l'esprit critique.		

AXE 2 : S'ENRICHIR ET CHOISIR SON AVENIR

Objectifs	Leviers	Actions	Indicateurs	Lien avec le Projet académique normand
Objectif 1 : Susciter et nourrir une ambition personnelle en s'appuyant sur la mobilisation de tous les acteurs.	Repenser et formaliser le parcours avenir.	- Déployer un programme d'actions par niveau. - Enrichir le parcours avenir en sollicitant des formations (SAIO, Folios, ...)	- Taux de passage dans : • la voie générale et technologique • la voie professionnelle - Taux d'accès des filles à la voie générale et technologique. - Nombre d'élèves accueillis en mini stage. - Nombre de demandes de bourses. - Résultats au DNB.	<i>Axe 2 : Plus de mobilité pour élever son niveau de formation et choisir son avenir.</i> Objectif 1 : - Préparer aux formations et aux métiers de demain. Objectif 2 : - Assumer une offre artistique, scientifique et internationale.
	Développer l'ambition scolaire	- Développer les rencontres avec les familles. - Accueillir des étudiants santé pour le service sanitaire. - Organiser des rencontres avec les anciens élèves et des professionnels. - Participer à des forums. - Présenter aux familles les aides financières pour la poursuite d'étude.		
	Réduire les inégalités d'orientation.	- Accompagner les filles vers des parcours ambitieux (partenariats, ...) - Faire travailler les élèves sur les « portraits de la réussite ». - Proposer des expositions au CDI autour de diverses personnalités (Egalité Filles / Garçons).		
	Développer les ouvertures culturelles.	- Offrir l'option LCA au collège. - Créer une chorale. - Offrir à chaque élève une sortie culturelle de proximité sur chaque niveau (capital culturel). - Se constituer une culture cinématographique (ciné-club, collège au cinéma...) - Valoriser le CDI et nouer des partenariats. - Promouvoir la lecture plaisir en adaptant selon les besoins de chacun.		
Objectif 2 : Elargir les horizons.	Promouvoir la culture scientifique et technique.	- Participer à des concours académiques ou nationaux. - Participer à des projets inter-degrés. (Robot-Soumos, course en cours,...) - Mettre en place des actions en lien avec le développement durable (manger mieux, recycler...)	- Nombre d'élèves inscrits aux options. - Taux de fréquentation du CDI. - Nombre de projets s'inscrivant dans le PEAC.	
	Développer l'ouverture Européenne et Internationale.	- Accueillir un assistant en langue étrangère. - Développer les échanges linguistiques. - Poursuivre le partenariat avec le festival de l'image (bomberos,...). - Développer l'échange culturel via les outils de communication.		

AXE 3 : AGIR COLLECTIVEMENT POUR UN CLIMAT SEREIN POUR TOUS

Objectifs	Leviers	Actions	Indicateurs	Lien avec le Projet académique normand
Objectif 1 : Instaurer un climat scolaire propice aux apprentissages	Elaborer un projet vie scolaire	- Exploiter les résultats de l'enquête sur le climat scolaire (justice scolaire,...). - Réactiver le protocole de lutte contre le harcèlement. - Créer une équipe de prévention autour du référent décrochage. - Développer le dispositif « médiation par les pairs » et mettre en place le tutorat par les pairs. - Repenser le règlement intérieur.	- Nombre de sanctions. - Nombre de cas traités ou résolus par la médiation par les pairs.	Axe 2 : Plus de mobilité pour élever son niveau de formation et choisir son avenir. Objectif 3 : - Contribuer à ce que chaque jeune exerce une citoyenneté active.
	Renforcer la cohésion de la communauté scolaire	- Organiser des rencontres sportives (cross, intégration 6°, rencontres adultes/élèves, randonnées). - Multiplier et diversifier les clubs. - Développer la classe théâtre. - Encourager et valoriser les actions du CVC et du CESC. - Conduire des projets interdisciplinaires.	- Taux de présence des élèves aux séances du CVC. - Nombre de projets interdisciplinaires conduits. - Nombre de projets concernant 1 niveau complet.	
Objectif 2 : Associer les familles à la vie de l'établissement	Améliorer les indicateurs de la coéducation	- Augmenter la représentation des parents dans les instances. - Former à la médiation. - Encourager leur participation aux actions du CVC et du CESC (parcours du cœur, opération petit-déjeuner...). - Promouvoir l'opération « kit rentrée ». - Mettre en place des portes ouvertes.	- Taux de participation aux élections. - Taux de participation aux instances.	Axe 3 : Des territoires d'éducation et de formation collaboratifs et dynamiques. Objectif 3 : - Associer étroitement les familles et plus particulièrement celles les plus éloignées de l'école.